



28

Voeu présenté par l'UNSA éducation 28 et la FSU 28 sur les postes vacants et les listes complémentaires

Le CDEN, réuni le 12 février 2009 à Chartres, constate que le département d'Eure-et-Loir a aujourd'hui 17 postes vacants dans le premier degré.

Pourtant, suite au vote du budget de l'Education Nationale par les parlementaires, un nombre bien précis de postes budgétaires a été attribué à notre département.

L'absence de ces 17 collègues se fait cruellement sentir dans nos écoles, congés maladie non remplacés par exemple.

Dans ce contexte, Le CDEN s'adresse solennellement au Recteur de l'académie Orléans Tours pour qu'il procède immédiatement au recrutement des personnels à la hauteur des besoins du département sur la liste complémentaire du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles 2008.